



# Natura 2000 c'est quoi ?



## Définition rapide

**Natura 2000** c'est un réseau de sites naturels Européen, (terrestres et marins) permettant de concilier la protection des espaces et des espèces sensibles, rares ou fragiles avec les activités humaines.



## Ses origines

Ce réseau a été créé suite au sommet de Rio en 1992, avec la ferme volonté de stopper la perte de biodiversité. Ce réseau applique deux directives :

- **La directive oiseaux** (1979 puis modifié en 2009) : il s'agit de la conservation et la protection de toute espèce d'oiseaux sauvages. Cette directive définit un type de zone Natura 2000 : les Zones de Protection Spéciales (**ZPS**)
- **La directive habitats faune flore** (1992) : Certains habitats et espèces faunistiques ou floristiques sont classés comme prioritaires de part leur statut de rareté ou de menace et définissent un autre type de zone Natura 2000 : les Zones spéciales de Conservation (**ZSC**).



## Comment ça marche ?

Afin d'évaluer les différents enjeux présents sur chaque territoire possédant des sites Natura 2000, des documents d'objectifs sont rédigés (aussi appelés **DOCOB**). Ces documents décrivent les espaces et les espèces d'intérêts communautaires ainsi que les différentes actions à réaliser pour préserver ces derniers.

Afin d'appliquer le DOCOB, c'est-à-dire, de concilier les deux enjeux activités humaine et préservation de la biodiversité, différents **outils** sont mis à dispositions des territoires :

- **Les MAEC** : Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques sont des contrats agricoles permettant aux agriculteurs d'exploiter leur terre présentes sur les périmètres des zones Natura 2000, tout en respectant l'environnement dans lequel ils travaillent. Par exemple, la mise en place d'un retard de fauche permet de favoriser la réalisation des cycles de vie des lépidoptères, et de leurs chaînes trophiques associées. Différentes mesures sont proposées et peuvent être sélectionnées au cas par cas.
- **Les Chartes Natura 2000** : Cette charte agit à la manière d'un « label ». En effet, cette dernière incite au maintien des bonnes pratiques déjà en place sur des parcelles en zone Natura 2000, ou du moins, elle incite à la réalisation de pratiques peu contraignantes et favorables pour l'environnement. Certains avantages peuvent être obtenus grâce à cette charte comme par exemple une exonération de la taxe foncière.
- **Les contrats Natura 2000** : Ces contrats permettent de réaliser des travaux plus conséquents de parcelles présentes sur site Natura 2000 financés par des « subventions Natura 2000 ». Le but de ces contrats est d'aménager, de restaurer ou de maintenir des espaces intéressants pour la biodiversité et/ou les usagers.



### Natura 2000 en quelques chiffres

	Europe	France	Nouvelle Aquitaine
Natura 2000	<b>18.5%</b> de la surface Européenne	<b>13%</b> du territoire soit environ 7 millions d'ha	<b>273</b> sites (soit 16% des sites Natura 2000 de France)
ZPS	<b>5 397</b> sites	<b>403</b> sites	<b>55</b> sites
ZSC	<b>23 567</b> sites	<b>1353</b> sites	<b>216</b> sites

Source : ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, CEN Nouvelle aquitaine, MNHN